

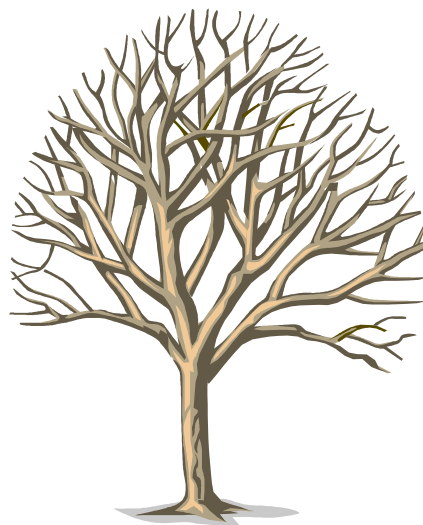
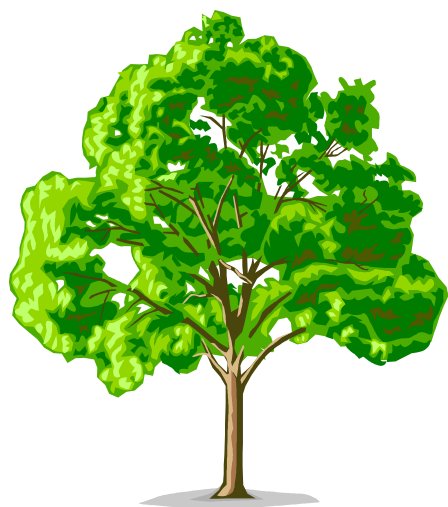
Belgique - Belgie
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
Bureau de dépôt : ARLON 1




A P I A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°89 novembre 99*



Vers le mauvais temps.

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
WIOMONT Rita	02	S	06	07½	BEAUFORT L 12
MERGEAI Béatrice	02	D	07	07½	YUTZ F 10-20
GARLEMENT Henri	02	D	07	07½	OBERDONVEN L11-20
de GRAEVE Adolphe	03	S	13	07½	BOOFZHEIM F 10-20-42
STREVELER Laurent	06	S	13	13½	RACHECOURT B 5-11
JACQUET Jean-Paul	07	D	14	07½	BASCHARAGE L 5-12-20
PARMENTIER Adelin	10	S	20	07½	BETTENDORF L 6-12-25
LAGUERRE Monique	11	D	21	07½	BETTENDORF L 6-12-25
WEISGERBER Nadine	13	D	28	07½	THIONVILLE F 10
JAMINON Corentin	15	D	28	07½	OLM L 5-10
LASSENCÉ Josiane	16	Bonnes marches à tous			
LEROY Rita	16				
LUCAS Annie	19				
MULLER Caroline	26				
BLAUEN Jeanne	27				
Bon anniversaire					

Pour se rendre à :

BEAUFORT : : Suivre Mersch, Larochette, Christnach, Waldbillig, Haller, Beaufort.

YUTZ : Suivre l'autoroute Luxembourg puis Thionville. Sortir à Yutz (première sortie après Thionville) et suivre le fléchage.

OBERDONVEN : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier (Trêve).

RACHECOURT : Place de l'Yser, suivre la direction de Toernich, Udange et jusque Rache-court.

BASCHARAGE : A Athus, suivre la direction Pétange, puis Bascharage.

BOOFZHEIM : A Strasbourg, suivre vers Colmar, puis vers Rhinau.

BETTENDORF : Suivre vers Diekirch, Ettelbrück. Prendre vers Echternach. Bettendorf est à 10 km environ.

THIONVILLE : Autoroute Luxembourg, Thionville. Le départ n'est pas fléché. Renseignez vous avant de partir.

OLM : A Capellen, à gauche vers Olm Kehlen.

Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux

Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement. Il est moins coûteux de payer 50 frs pour se rendre à une marche que de prendre sa voiture.

L'inconnu du mois

Si vous voulez avoir votre petit déjeuner à temps, ne le lui confiez surtout pas : vous risquez de l'avoir pour le dîner et encore, pour autant que la maréchaussée veuille bien y mettre du sien.

Notez qu'avoir un casse-croûte de réserve, ce n'est pas plus mal, cela permet d'attendre quand l'inconnu refait son plein (de benzine).

Maintenant, si vous le rencontrez, ne le laissez pas tomber aux oub(lette)s, offrez-lui pour sa saint-Nicolas un ...démarrreur.

L'inconnue du mois précédent était :

Jeanine AUBRY (épouse Louis PAQUAY)

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

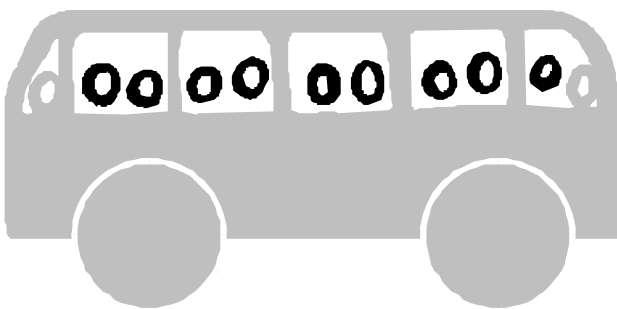
Il est rappelé que pour bénéficier des avantages du club en 2.000, il faut 12 marches ET un car ou 25 marches en 1999. Il ne reste en principe plus de car avant la fin de l'année. Il est donc plus que temps de participer au maximum de marches. Pour les nouveaux affiliés en cours d'année, il leur faut autant de marche qu'il restait de mois lors de leur inscription.

Les avantages du club comprennent entre autres le souper et le barbecue à prix club (très intéressant), l'abonnement au bulletin. Un peu de courage et vous serez dans les normes.

CAR A PERUWELZ

Vingt-sept octobre à 6.30 heures. Le car s'ébranle, tous les participants ayant réussi à se lever. Certains cependant avaient la veille joué les prolongations.

Comme chacun le sait, les funérailles de la maman de Ginette avaient eu lieu la veille. La famille Parmentier était donc logiquement absente. C'est Louis qui officiait, seul maître à bord après Dieu. Le car s'arrêtait à Bastogne pour prendre nos amis de Sibret. Il était complet. Louis pouvait nous souhaiter la bienvenue et remerciait l'assemblée pour sa ponctualité. Un seul manquant, Jean-Jacques qui a raté le car. Mais une performance, nous le retrouvons à Westerlo. Il y est venu avec sa voiture malgré des déboires à Bierges (redémarrage par la police locale). Il nous a suivis à Jette mais a dû faire un plein d'essence entre Westerlo et Jette, des marcheurs ayant dû alors le redémarrer.



Un car complet (rare à Arlon)

Après une brève halte pour soulager les vessies et permettre aux fumeurs de s'adonner à leur "plaisir", nous repartons et à 9.30 heures comme prévu, nous sommes à Westerlo, première halte. Louis nous recommande de nous limiter à 8 km pour repartir à 12.30 heures.

Un très courageux fait les 20km, trois se sont lancés sur les 15 km et tout le monde était rentré dans les délais. Le folder du club annonçait 80% de bois. A notre avis, c'est en dessous de la vérité. Un parcours sans aucune difficulté à travers une forêt superbe, un vrai régal. Louis reçoit une coupe pour nous remercier de notre visite.

Douze heures trente. Nous voilà repartis pour la deuxième partie des festivités. A 13.30 heures, nous sommes accueillis avec le sourire par la police de Jette. Nous mettons à sac le buffet car tout le monde est affamé, sauf une dizaine de marcheurs prévoyants qui s'étaient restaurés à Westerlo. Ces derniers s'élancent immédiatement sur les 6 et 12 km (en réalité, 9,300 km). Nous nous attendions à une marche en ville. Au lieu de cela, la marche s'est déroulée entièrement en sous-bois, avec même un peu de soleil en prime. Réaliser un parcours ombragé à Bruxelles est à méditer.

Le temps d'une courte restauration et c'est déjà le retour vers Arlon. Jean-Jacques photographie le groupe au grand complet avant le retour. Un souvenir qui vaudra son pesant d'or. Comme toujours, il y a des contents et des pas contents. Pour la majorité, c'était parfait mais certains ont trouvé trop dur de faire deux marches en si peu de temps. Rien de nouveau sous le soleil.

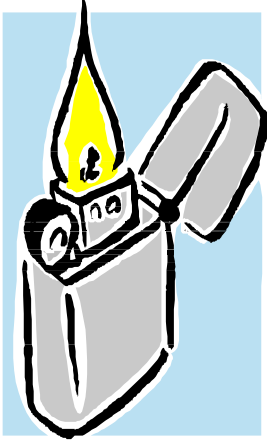
Un grand bravo au chauffeur qui nous a emmenés avec un savoir très professionnel et sans aucune hésitation même entre Westerlo et Jette, un trajet pas du tout évident.

Bravo aussi à Louis qui a été un vrai père pour tous.

Victor, Victorine, Laurette et René.

25 BORNES A ESNEUX

Amberloup - 6.20 heures - départ de notre port d'attache. Il fait encore nuit mais ce n'est pas un problème. Nous sommes bien réveillés.



Remplace une lampe défaillante

Ayant emprunté l'E25 à l'échangeur de Mabompré, nous roulons en direction d'Esneux via la sortie de Sprimont pour arriver en vue de l'athénée royal de la localité où un signaleur armé

d'une lampe de poche à la lueur faiblissante nous indique un parking. C'est le moment de se rappeler que nous ne sommes pas en possession d'un tel ustensile. Petite consolation, nous ne sommes pas les seuls.

Nos cartes de départ achetées, l'envie de savourer une tasse de café se fait sentir. Mais un problème se pose. Le café n'est pas encore prêt. Une des préposées nous informe que nous devons patienter 5 minutes. Qu'est-il devenu des réveille-matin ? Mystère. Nous patientons car le soleil va bientôt se lever.

Enfin le grand départ, sous les lampadaires nous éclairant faiblement vu le restant de brume les chapeautant à proximité de l'Ourthe. Quelques centaines de mètres plus loin, une voiture du club s'arrête et nous signale qu'il faut continuer à longer l'eau (l'Ourthe).

Un virage à gauche et nous rejoignons la route. Maintenant, c'est une camionnette qui

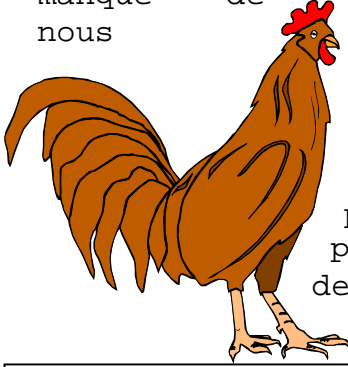
s'arrête derrière nous. Panique : elle est à la recherche de marcheurs égarés. Que faire ? Nous décidons de poursuivre jusqu'au premier contrôle. Oh là là ! Pas très réveillés là-dedans. C'est à ce moment que d'autres membres de l'Arel's club nous rejoignent à l'occasion de la première pause.

Nous écoutons les propos de quelques marcheurs mécontents signalant qu'à la sortie dudit contrôle aucune indication n'est apposée pour la poursuite du périple.

Et c'est le redémarrage pour les montées, descentes sur routes, forêts et prairies. Ne demandez pas dans quel ordre. Une chose sûre : une superbe descente forestière très dangereuse, agrémentée d'un passage en brousse, les pantalons étant les bienvenus. Mais ce n'est point tout : un petit arrêt s'impose pour admirer un surplomb et permet d'admirer une carrière baignant dans l'eau et le restant de la descente qui nous attend. C'est à ce moment-là que quelques jurons proférés par d'autres marcheurs se font entendre. Cela passe. Observons comment les autres se débrouillent pour descendre, à savoir : se tenir à la clôture et essayer d'agripper la branche de l'arbre situé à notre droite en priant pour qu'elle résiste.

Ce dernier obstacle c'est le moment de respirer tranquillement car un ruban hydrocarboné nous conduit au deuxième contrôle. Petit arrêt pour croquer un sandwich. Montées suivies de descentes, pas de grands paysages : forêts, prairies avec leurs habitants à quatre pattes.

Troisième contrôle : l'accueil est excellent et l'on apprend que nous sommes obligés de parcourir une boucle de 7 km à plat le long de la voie ferrée (la ligne 42/43) et surtout de l'Ourthe. Au $\frac{3}{4}$ de la boucle, manque de fléchage, car nous arrivons à un petit passage à peine suffisant pour permettre de poser les deux pieds, le ravin de l'Ourthe à droite et des branches à gauche qui nous fouettent.



Permet aussi de se réveiller tôt

Après plusieurs mètres comme cela, nous effectuons un demi-tour pour emprunter la route normale. Bon courage aux marcheurs qui décident malgré tout de continuer à emprunter le chemin.

Terminons cette boucle qui paraît interminable. Voici le quatrième contrôle qui pointe

le bout de son nez. Nous n'y parquons pas d'arrêt et prenons la direction du camping de Mery. Caravanes d'un côté et l'incontournable Ourthe de l'autre. Le chemin est bien plat.

Au cinquième et dernier contrôle, pas d'arrêt vu la fatigue et la vue de la dernière côte un peu raide par moments. Celle-ci franchie, une très longue descente entre prairies et forêt se présente. Attention où l'on pose les pieds, car elle est extrêmement glissante : cailloux, humidité et feuilles.

Les cent derniers mètres vers la salle s'effectuent sur le tarmac. Quel soulagement d'apprendre que les 25 bornes sont terminées.

A peine rentrés nous apprenons qu'une partie du circuit vient d'être modifiée pour le lendemain. Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo et surtout qu'il n'avait pas plu les jours précédents.

Muriel

Nouvelles du club

Le souper du club aura lieu le samedi 5 février 2000 à la salle habituelle de l'INDA. Réservez dès maintenant cette date.

L'assemblée générale se tiendra à la même salle qu'en janvier le dimanche 16 janvier à 15.00 heures.

Certificats médicaux Je rappelle que tous les affiliés sont tenus de fournir un certificat médical pour l'année en cours. Les certificats pour 2.000 sont joints à ce bulletin. Les retardataires pourront donc faire remplir par leur médecin les certificats pour 1.999 et pour 2.000 en une seule visite. Attention ! Le certificat de 1.999 doit être rentré pour le 1^{er} décembre. Si aucun certificat n'est rentré pour l'année en cours, un montant de 100 francs est réclamé au membre défaillant ou les 100 francs réclamés à l'inscription ne sont pas remboursés.

Perdu – trouvé : après le voyage à Westerlo et Jette, il a été trouvé dans le car une montre bracelet. Son propriétaire peut la réclamer au président.

Naissance - heureux événement chez notre vice-président : il est grand-père d'une petite Camille. (NdR : Aline est en même temps l'heureuse grand-mère de la petit Camille)

Décès : plusieurs membres ont eu la douleur de perdre un de leurs proches durant le mois d'octobre.

Le frère de Claude SEMES
La maman de Ginette ROSIERE
La maman de Pierrot ALBESARD.
Nous leur présentons nos condoléances.

Malades Guy CORMAN et Marc PESCHE ont été hospitalisés. Ils ont tous deux regagné leur domicile et se portent bien. A tous deux, nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Cette rubrique n'est possible qu'avec votre collaboration. Si des événements manquent, merci de me le signaler.

Préparation de la marche de la Knipchen

La réunion de préparation de la marche de la Knipchen se tiendra à la Brasserie du G.B. le dimanche 21 novembre à 18.00 heures. Tous ceux qui désirent occuper un poste lors de cette marche sont les bienvenus. Attention, des nouveaux membres sont demandés pour ces postes. Il est nécessaire de modifier l'équipe habituelle.

Réponse à un marcheur désabusé

Mon cher président,

J'ai compris que par votre annotation à l'anonyme *lettre ouverte d'un marcheur*, vous souhaitiez ouvrir un débat. Néophyte: deux ans d'affiliation et une cinquantaine de marches, c'est en toute modestie que je vous livre ma réflexion.

Cette lettre a peut être le mérite d'ouvrir un débat, mais je regrette cependant sa critique systématique sans proposition constructive. Mis à part la bonne ambiance, qui règne au sein des marcheurs ce qui n'est pas une découverte originale, rien ne trouve grâce au jugement de votre correspondant La journée est ensoleillée et chaude, La distance est approximative, la bouteille d'eau payante, mais aussi le coca, la bière (tiède) et la limonade., le chien qui ne paie pas son inscription, la soif, le contrôle trop éloigné du départ. le thuringer payant..

La journée est chaude et ensoleillée Elle est même soiffante. C'est un risque aléatoire que prend chaque marcheur, avec comme corollaire naturel, la soif.

La distance est approximative: Je pense qu'il faut avoir une bonne dose de chance pour réussir, à travers champs et bois, dans le respect des contraintes légales, pour présenter un circuit varié et pit-

toresque d'une distance exacte de 10 kilomètres. Il est vrai que le marcheur a droit à l'information la plus correcte possible

La bouteille d'eau est payante: J'ai rencontré quelque fois cette situation et je crois qu'elle est regrettable. Les clubs qui la pratiquent ont peut être des justifications financières. Mais la plupart du temps, une boisson gratuite est offerte aux participants, voire même une petite friandise, aux points de contrôle. C'était encore le cas à la dernière marche à laquelle j'ai participé. Quant au coca, bière et limonade, un bon samaritain les offrirait-il aux clubs? Je n'en ai jamais entendu parler. L'eau elle-même fût-ce celle d'un robinet, requiert l'usage de gobelets à jeter et de sacs poubelles pour les recueillir. Ni les uns ni les autres ne doivent être gratuits. Par ailleurs j'ai remarqué que beaucoup de marcheurs chevronnés et fidèles prennent la précaution de se munir de leur eau au départ. Je trouve particulièrement abusif de s'étonner que les bières cocas et limonades ne soient pas gratuits, à moins qu'un père Noël ou un Saint Nicolas y aient pourvu.

L'emplacement du contrôle: Mêmes remarques que pour la distance. La coïncidence de leurs emplacements aux différentes distances ne doivent pas toujours être faciles à réaliser..

Le petit pain et le thuringer payants: Le dîner attendait à la maison. Elle doit être bien éloignée que pour ne pas pouvoir attendre. Les enfants ont faim. Ne confondons pas faim et envie de manger. La faim c'est autre chose, bien autre chose. Gageons qu'après ce thuringer, les enfants ont encore apprécié comme il se devait le repas préparé avec amour sans nul doute par la maman. Par ailleurs, personnellement je n'ai connu à ce jour, aucun événement sportif ou nourriture solide et liquide était offerte gratuitement ni même à prix réduit.

Luxembourg et France: Si le prix de la participation est plus élevé, le ravitaillement gratuit en eau ou en thé y est peut être plus systématique, mais pas celui du coca, de la bière, de la limonade, de la DREPP, ou du thuringer, parfois plus chers même que chez nous ou ne paie que vingt francs d'inscription.

Evidemment, mon cher Président, si les clubs ont un père Noël ou un St Nicolas qui veille à les approvisionner en eau, bière limonade coca, sandwich, thuringers ou hamburgers gratuits. S'ils ont des mécènes qui paient la location des salles indispensables à l'organisation des marches, alors je me rallie aux récriminations de votre correspondant.

Pour ce qui concerne particulièrement notre club j'imagine que sans ces conditions, vous ne pourriez offrir à vos membres, des sorties en autocar pour le prix de 150 frs, des barbecues pour des prix défiant toute concurrence, des trainings et autres vêtements à des prix dérisoires, un bulletin mensuel qui rend bien des services. La lettre de votre correspondant a donc le mérite de soulever un point important sur la politique des clubs de marche. En fait, elle pose une question simple. très simple même. *Quel est le meilleur moyen d'attirer vers la marche, sport (ou délassément, comme on voudra) sain entre tous et vivement recommandé par le corps médical unanime, le plus de gens possible ?*

La réponse, je le crains, risque de l'être beaucoup moins.

Ce que personnellement je souhaite, c'est que la marche reste un sport, praticable dans la convivialité, l'amitié, un sport populaire, une découverte de nos régions et un émerveillement sur la beauté des coins traversés ou peut être exalté le sens de l'effort et doit être banni impitoyablement celui de la vaine compétition.

Victor

NOVEMBRE 1999

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
1		1
2 Rita WIOMONT Béatrice MERGEAI Henry GARLEMENT		2

3	<i>Adolphe de GRAEVE</i>	3	
4		4	
5		5	
6	<i>Laurent STREVELER</i>	BEAUFORT	6
7	<i>Jean-Paul JACQUET</i>	YUTZ OBERDONVEN	7
8		8	
9		9	
10	<i>Adelin PARMENTIER</i>	10	
11	<i>Monique LAGUERRE</i>	11	
12		12	
13	<i>Nadine WEISGERBER</i>	BOOFZHEIM RACHECOURT	13
14		BASCHARAGE	14
15	<i>Corentin JAMINON</i>	15	
16	<i>Josiane LASSENCE</i> <i>Rita LEROY</i>	16	
17		17	
18		18	
19	<i>Annie LUCAS</i>	19	
20		BETTENDORF	20
21		BETTENDORF	21 Réunion préparatoire marche de la Knipchen
22		22	
23		23	
24		24	
25		25	
26	<i>Caroline MULLER</i>	26	
27	<i>Jeanne BLAUEN</i>	27	
28		THIONVILLE OLM	28
29		29	
30		30	
31			

Un chien maigre fait honte à son maître. (Proverbe chinois.)